



Intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général  
de la Seine-Saint-Denis du 23 février 2003

BUDGET PRIMITIF 2003

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Tout d'abord, le volume des documents que vous nous présentez à l'occasion de ce Budget Primitif pour 2003 est, comme chaque année, toujours impressionnant. Il faut en effet dire que votre présentation par activité et par chapitre aident à comprendre les choix que vous avez faits pour cette année. Il est vrai aussi que le Conseil Général intervient dans beaucoup de secteurs d'activité et je vais essayer ici de jouer un rôle de proposition dans 2 domaines en particulier : **l'environnement et l'action sanitaire et sociale**.

*L'environnement, tout d'abord :*

En ce qui concerne la mise en oeuvre des itinéraires cyclables, nous lisons en page 25 des autorisations de programme pour 2003 et les années à venir, mais nous n'avons aucun élément qui permette de connaître les villes qui sont choisies pour bénéficier de ces voies. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ? L'engagement du département dans l'association des départements cyclables vous aide-t-il à mieux coordonner les projets ?

Par ailleurs, j'ai noté que la première tranche de travaux de la Haute Ile allait débiter, c'est un beau projet et nous aimerions que le futur parc intercommunal des coteaux d'Avron suive le même chemin. Plusieurs terrains sur ces coteaux sont actuellement en cours de préemption par la ville, la création d'un syndicat intercommunal permettra au conseil général de financer ces préemptions, et j'espère que 2003 permettra de conclure positivement ces diverses acquisitions.

Comment ne pas évoquer enfin le parc du Sausset et son futur vignoble ? je n'ai pas clairement identifié le point budgétaire pour ce projet pédagogique de premier plan, et pour les dubitatifs, je vous invite après cette séance à venir ici même déguster l'effervescent des coteaux d'Avron de ma fabrication, et qui vous permettra d'entrevoir ce que pourra être le futur vin du Sausset ; je vous signale que ce vin est dénommé "culturel" par l'ONIVINS, cela devrait faire plaisir à Mme LABAT, bien qu'il ne s'agisse pas de vin rouge.

En ce qui concerne l'action sanitaire et sociale, les centres de PMI font un travail essentiel avec grande compétence. J'ai par contre des retours négatifs de parents fréquentant ces centres, notamment sur la disponibilité des

**Pierre FACON à votre écoute :**

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 Télécopie : 01 43 93 92 53 Mobile : 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> Blog : <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





vaccins aux dates prévues pour la vaccination des bébés, dates qui ne sont pas toujours respectées. Ces dysfonctionnements ternissent l'image de ces centres, alors qu'une gestion plus rigoureuse permettrait un accueil encore plus apprécié.

En page 49 de la présentation des activités, dans le thème des conduites à risque, vous proposez d'effectuer des démarches auprès des CMP (Centre Médicaux Pédagogique), qui font un travail extraordinaire de prévention. C'est une bonne idée, mais auront-ils le temps de vous répondre ? Leur charge est telle qu'il est nécessaire que notre gouvernement mette en œuvre les moyens nécessaires pour s'occuper de nos malades mentaux, enfants et adultes, et je fais confiance à nos dirigeants pour mener à bien cette priorité annoncée comme axe principal par Jacques Chirac.

En page 58 de la présentation par activités, pour la qualité de l'accueil familial des enfants, vous voulez réduire le nombre d'enfants par assistante maternelle de 4 à 3.

Mais pensez-vous que la campagne de recrutement que vous comptez lancer sera suffisante pour absorber le déficit d'accueil ?

Nous espérons également, pour rester dans l'accueil de la petite enfance, voir se matérialiser l'aide apportée aux crèches communales comme celle de Neuilly-Plaisance.

Pour ce qui concerne les collèges, j'ai compris que vous alliez entreprendre un vaste chantier pour connaître l'adéquation des locaux actuels des collèges en relation avec les nouvelles formes pédagogiques de former nos élèves. Mais je n'ai rien identifié de clair à ce sujet dans aucun de vos rapports, à moins que cela ne soit noyé dans un chapitre présenté ; pouvez-vous m'éclairer sur ce point ? (D'autre part, toujours en ce qui concerne le collège de Neuilly-Plaisance, comment pensez-vous traiter le problème de liaison chaude entre les cantines du collège Balzac et le Collège de Neuilly-Plaisance ?)

J'ai noté page 67 de la présentation par chapitre que vous souhaitiez consacrer des crédits d'études relatives à des actions de développement économique et de formation professionnelle, j'aimerais connaître le type d'action que vous menez dans ce domaine, et savoir si des associations comme l'AFPA qui font un travail remarquable et reconnu peuvent être valorisées au titre de ces actions liées à la formation.

Pour ce qui concerne la culture, la référence réitérée aux "grands partenaires structurants" comme on lit en page 60 de la présentation par activité, augure des mêmes choix que l'année passée, à savoir la difficulté, voire l'impossibilité de voir financer des programmes culturels qui ne seraient pas dans votre vue des choses au sein de nos villes.

J'ai lu, par ailleurs, page 117 qu'un site Internet des parcs devrait voir le jour en liaison avec le nouveau site du département. Je n'ai pas identifié clairement de budget pour le développement du site actuel du département,

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





mais je pense que je n'ai pas bien regardé, tant il m'apparaît plus qu'essentiel de retravailler le site internet mis à la disposition des séquanodionisiens.

Je suis tout d'abord étonné de ne pas trouver le parc des coteaux d'Avron dans la liste des parcs de Seine-Saint-Denis, alors que d'autres parcs pourtant communaux y apparaissent. Hormis ce détail, le site actuel nous semble bien trop institutionnel et très peu ergonomique : les longues pages de texte succèdent aux longues pages de textes... Tout cela étant bien peu attractif !

En outre, il est très insuffisamment tourné vers la population et ses légitimes demandes de services. La mise en oeuvre de télé-procédures m'apparaît nécessaire pour 2003, avec une réflexion portée sur le "B to B" je veux dire le "Business to Business", qui consiste à automatiser l'échange de documents entre institutions, tout ceci avec pour objectif de répondre plus rapidement aux demandes des habitants. La sécurisation de tels échanges est un préalable important, et je vous incite à contacter le Conseil Général du Val d'Oise qui est à l'initiative d'un vaste chantier de refonte de leur site internet et d'une vision plus "service".

En conclusion sur le site internet, j'ai envie de vous dire : " Tout ça pour ça ! " En d'autres termes, vous nous avez fait patienter si longtemps (plusieurs années !) pour nous proposer un site si décevant, alors que pendant cette période, de nombreux autres départements, de toute tendance politique confondue, nous présentaient des sites perfectionnables certes mais qui évoluaient dans le temps et qui se rapprochaient toujours plus des préoccupations locales de leurs habitants.

Enfin, il est vrai qu'il est parfois difficile de s'adapter aux nouveaux enjeux de notre vie moderne !

Monsieur le Président, Cher Collègues, je vous remercie.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

